

# Biodiversité : plantes bioindicatrices et auxiliaires

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Reconnaître les grands groupes d'insectes auxiliaires, leurs cycles de vie et identifier les atouts d'une gestion naturelle pour accueillir la biodiversité.
- Améliorer ses pratiques de gestion en utilisant les plantes comme bioindicateurs et savoir reconnaître quelques plantes emblématiques
- Découvrir et comprendre la méthode de diagnostic des sols par les plantes bioindicatrices (développée par Gérard Ducerf)

## CONTENU

### Mercredi : Les auxiliaires de cultures et leurs milieux de vie

- Reconnaître les groupes fonctionnels d'auxiliaires de cultures et leur écologie
- Connaître leurs cycles de vie et leurs milieux de vie
- Associer les larves et les adultes
- Apprendre à favoriser naturellement et artificiellement les auxiliaires
- Mettre en place des aménagements pour favoriser leur présence.
- **Après-midi** : visite d'une parcelle, observation des auxiliaires présents, astuces pour les reconnaître facilement.

### Judi : Plantes bioindicatrices et diagnostics de sols

- Identifier les principales herbes simples, connaître leurs vertus et leur utilisation en agronomie
- Préciser les caractères bioindicateurs, la levée de dormance
- **Après-midi** : visite d'une parcelle, observation des plantes présentes et échanges sur leurs caractères bioindicateur.

## METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS MATERIELS

### Modalités pédagogiques :

- Matinées en salle et après-midi sur des exploitations, échanges entre les stagiaires et l'intervenant...
- QCM d'évaluation des acquis et des compétences.

### Moyens matériels :

- Les stagiaires ne doivent pas apporter de matériel spécifique.

## INFOS PRATIQUES

Lieu : A définir

Date : Mercredi 3 et jeudi 4 Mai 2023

Durée : 14 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac.

Intervenant(s) : Hugues MOURET, Ecologue de l'Association Arthropologia

Responsable de formation : Mélanie DESGRANGES, animatrice technique en productions végétales, [agribio06.melanie@bio-provence.org](mailto:agribio06.melanie@bio-provence.org) ou 06 66 54 07 96.

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

### Tarifs :

- Prise en charge par les fonds VIVEA selon éligibilité (vérifier la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivea).
- 340 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes
- 280 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : *En amont* : analyse des besoins. *En cours* : recueil des attentes. *A la fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

**Besoin de vous faire REMPLACER ?**

Contactez votre service de remplacement !

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription** : 01/05/2023.
- **Validation de l'inscription** : via le formulaire suivant <https://forms.gle/Tt8YFGd68p3gu3mM7>, se référer aux CGS pour les informations complémentaires.
- **Nombre de stagiaires** : maximum de 15 et minimum de 5 pour que la formation soit maintenue.
- **Délais d'annulation** : le stagiaire peut annuler jusqu'à 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**